

## LUTTE PRÉVENTIVE BIOLOGIQUE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN.

### FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE Campagne Automne 2016

➔ **NOTE IMPORTANTE** : Cette fiche d'inscription est individuelle et nominative. Elle ne concerne qu'un demandeur et doit être remplie de la manière la plus complète possible. **ELLE CONCERNE EXCLUSIVEMENT LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN** et non les autres chenilles dont le traitement s'effectue au printemps

Cette fiche est à retourner au plus tard **pour le 15 septembre 2016** au siège de la FGDON35.

En cas d'impossibilité technique à réaliser le traitement, le chèque du demandeur sera restitué à l'issue de la campagne ; Les chèques ne sont mis à l'encaissement qu'après réalisation du traitement.

**Le demandeur reconnaît par sa signature avoir pris connaissance des caractéristiques techniques jointes à cette fiche et s'engage à ne pas pénétrer dans la zone traitée pendant les 6 heures suivant le traitement. (délai de rentrée légal)**

<b>COMMUNE DE :</b>	
<b>NOM ET PRENOM DU DEMANDEUR OU RAISON SOCIALE</b>	
<b>ADRESSE COMPLETE</b> (précisez si différente du lieu de traitement)	
<b>N° DE TELEPHONE</b>	Fixe : _____ Portable : _____
<b>Lieu précis du traitement</b> (à remplir si différent de l'adresse principale)	
<b>Nombre d'arbre à traiter</b> (cochez la case correspondante)	<input type="checkbox"/> Tranche « 1 arbre unique » : 60 € <input type="checkbox"/> Tranche 2 à 3 arbres : 90 € <input type="checkbox"/> Tranche 4 à 5 arbres : 120 € <input type="checkbox"/> Tranche 6 à 10 : 180 € <input type="checkbox"/> Tranche 11 à 20 : 250 € <b>Tranche supérieure : nous consulter</b> <i>Important : Ces tarifs sont valables pour des arbres de taille moyenne. Dans le cas de grands sujets supérieurs à 15 mètres de hauteur, merci de nous consulter pour une évaluation préalable de la faisabilité technique. En fonction des conditions climatiques, le taux de réussite totale oscille entre 70 et 100%, ce qui compte tenu des autres avantages du produit est très satisfaisant.</i>
<b>Accès au site</b> (cochez la case correspondante)	<input type="checkbox"/> Accès en véhicule au site à traiter <input type="checkbox"/> Accès à pieds au site à traiter
<b>Accès au site en cas d'absence</b> (cochez la case correspondante)	<input type="checkbox"/> Accès libre (sans clé) <input type="checkbox"/> Site fermé à clé (prévoir de la déposer à la mairie ou chez un voisin, précisez dans observations)
<b>Observations et précisions en cas d'absence</b> notez ici toute information que vous jugez utile comme la nature, l'emplacement et la description des arbres à traiter, où retirer la clé du portail, autres...	<i>Section réservée FGDON35 - Conformité du chantier :</i> <b>Chantier conforme aux indications fournies</b> <input type="checkbox"/> <b>Chantier non conforme</b> <input type="checkbox"/> Raisons de la non conformité : _____
<b>Engagement</b>	Fait à _____ le _____ signature _____
<b>Je joins à cette inscription un chèque correspondant au nombre d'arbres à traiter (pour les particuliers)</b>	

*Avant d'envisager une lutte curative, avez-vous pensé aux techniques de lutte alternatives?*

- Piégeage des chenilles au moyen de dispositifs installés sur les troncs, limitation ou élimination des essences végétales sensibles, pose de nichoirs à oiseaux insectivores, préservation des abris à chauve-souris